

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le douze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Eveline HATTAT, Jean-Philippe BROCHET, Jean-François WALSHOFER, Laurence JACQUET, Bernadette CASTELHANO, Stéphane MAYET, Jocelyne HERMANT, Michel HATTAT, Dorinda DA SILVA, Frédéric SAINZ, Marie DEHAN CARTEL, Marc JOUREAU, Florence CACHARD.

Absente excusée :

Nathalie ARNOULD.

Secrétaire de séance : Marc JOUREAU.

Date de convocation : 5 septembre 2017

### **N°2017-32 : Décisions Modificatives n°3 budget principal**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder aux virements de crédits supplémentaires suivants sur le BUDGET GENERAL de l'exercice.*

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses

**Crédits à ouvrir :**

Chapitre	Compte	Opération	Montant	Nature
	023		6 050.00 €	

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses

**Crédits à ouvrir :**

Chapitre	Compte	Opération	Montant	Nature
21	21311	ONA	+ 2 600.00 €	Travaux supplémentaires salle du conseil
21	2184	ONA	+ 950.00 €	Caches tables conseil
21	2184	41	+ 2 500.00 €	Tables brasserie

Recettes

Chapitre	Compte	Opération	Montant	Nature
	021		6 050.00 €	

## **N°2017-33 : Décisions Modificatives n°4 budget principal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder aux virements de crédits suivants sur le BUDGET GENERAL de l'exercice.

### Fonctionnement Crédits à ouvrir

Dépenses

Chapitre	Compte	Montant	Nature
012	6451	50.00 €	Cotisations à l'URSSAF
012	6417	2200.00 €	Rémunérations des apprentis
012	6457	110.00 €	Cotisations sociales apprentissage

### Crédits à déduire :

Chapitre	Compte	Montant	Nature
012	64131	2360.00 €	Rémunération personnel non titulaire

## **N°2017-34 : Choix de l'architecte – Maison de santé pluridisciplinaire**

Le Maire informe le conseil municipal que le projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire, route de Louvois et rue Gabriel Debin, nécessite un architecte. Après examen, le cabinet JAMAR & associés, situé 6 porte Sainte-Croix à Châlons-en-Champagne est proposé comme Maître d'œuvre pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de retenir le cabinet JAMAR & associés,
- **Autorise** le Maire à signer toutes les pièces liées à cette affaire.

## **N°2017-35 : Convention de servitude GRDF Le Moivrier et Le Travers de Saint Martin**

Le Maire informe le conseil municipal qu'une convention de servitude a été conclue avec GRDF pour le passage d'une canalisation souterraine de gaz sur les parcelles cadastrées, section ZA n°199 et 315 lieudit le Moivrier et n°320 lieudit Le Travers de Saint Martin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **Entérine** la convention de servitude conclue avec GRDF,
- **Donne** délégation au Maire pour signer tous documents y afférents, compris l'acte notarié à établir conformément à l'article 6 de la convention sous seing privé.

## **N°2017-36 : Vente de terrain – rue du Moulin**

**Monsieur le Maire :**

- **expose** à l'ensemble du Conseil Municipal la demande de Monsieur Gérard MERCIER de faire l'acquisition d'une partie de la parcelle située rue du Moulin, cadastrée AB 450,
- **précise** au conseil qu'il est judicieux de faire évaluer le prix du terrain par le service des domaines.

**SUITE A L'EXPOSE DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- **ACCEPTE** de vendre une partie du terrain après évaluation par le service des domaines.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **Informations**

- Prévoir des travaux rue de l'Abbaye afin de solutionner les problèmes d'inondation en cas de forte pluie.
- Compte rendu de la rentrée scolaire.
- Compte rendu de la sortie des aînés à la Foire de Châlons.
- Festival War on screen : Prévoir places et pass communal.
- Suggestion pour les manifestations qui se déroulent chemin des Sports : Mettre des ralentisseurs.
- Rappel : Fête de la bière le 30 septembre 2017.
- Réflexion sur la cérémonie du 11 novembre.
- Prévoir tarification de la halle et revoir le règlement de la salle des fêtes.
- Information : Réaction d'un lecteur sur le Saint Martinais.
- Présentation des équipes de l'ERSM basket le 15 septembre 2017 au complexe sportif de Saint Martin.
- Travaux de marquage au sol dans le village.
- Square de l'Abbaye : Prévoir une réunion de quartier.
- Voirie : Interventions rue du Maréchal Leclerc (trou en formation) et cour des maternelles à l'école (plaque d'égout à réparer).

**Séance levée à 21 heures 20.**